

## **CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

### **Compte rendu de la Réunion du Mardi 09 septembre 2011**

Présents : Mmes GAVA, VALNET, CLÉMENT et CORBINEAU, MM. AUDIGOU et JOUIN ;  
Mmes BRINON-BOUCHET, PUDEPIÈCE, DEMOUSSIS et GALEY, M. DESNEUX  
représentants des familles ;  
Mmes LALLIER et LIAUME, représentantes des résidents ;  
Mme MARAIS, représentante du personnel.

Excusés : MM. DELALÉ et GUIET, représentants des familles ; Mme PUDEPIÈCE, représentante  
des résidents.

La séance débute à 14h40.

#### Approbation du Procès Verbal du CVS en date du 22 mars 2011 :

Le nom de M. AUDIGOU sera ajouté à la liste des excusés pour la  
séance du 22 mars 2011, puis le procès verbal pourra alors être  
affiché.

Les membres qui souhaitent recevoir le procès verbal avant  
validation par courrier électronique donneront leur adresse mail en  
fin de séance.

Le procès verbal est alors adopté à l'unanimité.

#### Gestion du personnel dans la salle d'animation :

Lors de la permanence du Conseil de la Vie Sociale le samedi 6  
août, M. DESNEUX et Mme BRINON-BOUCHET ont vu qu'il n'y  
avait personne en foyer de vie de 13h30 à 14h00, créneau de  
déjeuner probable pour l'agent d'animation. Ils demandent à ce qu'il  
y ait un agent d'étage qui descende à ce moment là.

Mme VALNET explique que c'est ce qui est prévu dans l'organisation  
des plannings et que cette absence doit venir d'un  
dysfonctionnement qui sera étudié. M. AUDIGOU rappelle qu'il ne  
peut y avoir du personnel 24 heures sur 24 dans le foyer de vie s'il  
manque du personnel dans les étages, notamment le week-end.

### Qualité des repas :

L'amélioration vue il y a encore 2 mois s'est peu à peu ralentie. Les résidents diabétiques ne devraient pas avoir de purée le soir (aliments à assimilation rapide). Mme GAVA signalera au service cuisine de préparer systématiquement des sucres lents (pâtes, riz, semoule, blé...) pour le dîner des résidents diabétiques.

Par ailleurs, les quantités semblent trop faibles pour le dîner. Mme GAVA explique que cela avait été décidé en commission des menus pour la période estivale et que les quantités vont être réadaptées.

En ce qui concerne la qualité de la viande, Mme LIAUME affirme qu'elle s'est améliorée, sauf en ce qui concerne les steaks. M. DESNEUX ajoute que les moules frites ont été très appréciées des résidents.

### Accès aux antalgiques en cas de petites douleurs :

La pharmacie interne étant fermée à partir de 21h00 (heure de départ des dernières infirmières de la journée qui ont, seules, le droit de distribuer des médicaments), les résidents n'ont pas accès aux antalgiques jusqu'à 7h00 le lendemain matin. Les infirmières seules sont habilitées à distribuer des médicaments, d'autant plus si les résidents ont déjà des traitements en place, le surdosage est risqué.

### Fonction du téléphone sur l'alarme dans les étages :

Un résident a enclenché l'appel malade à 17h40 et n'avait toujours pas eu de réponse à 18h05. Le téléphone de l'aide-soignante n'a visiblement pas répertorié cet appel. Ce système d'appel malade a changé début 2008 : une fois la sonnette sollicitée par un résident, 4 signaux différents sont transmis :

- la lumière au dessus de la porte de sa chambre s'allume
- le panneau lumineux du couloir affiche l'appel
- l'alarme sonore des offices se déclenche
- l'appel est transféré sur le téléphone sans-fil de l'étage

C'est ce 4<sup>ème</sup> signal qui n'aurait pas fonctionné. Il faudra vérifier que cela ne vienne pas, comme à Bléré, de la mémoire des appels manqués qui serait surchargée et bloquerait tout autre signal entrant.

M. JOUIN précise que l'ensemble des appels malade sera vérifié pour ce transfert, mais que malgré cela et grâce aux trois autres signaux, cet appel aurait dû aboutir.

Les familles doivent cependant alerter au plus vite après un dysfonctionnement pour pouvoir intervenir et prévenir dans les meilleurs délais.

### Charte des maisons de retraite :

La charte des droits et des libertés de la personne accueillie est jointe au contrat de séjour.

Prochainement, un nouveau règlement intérieur ainsi qu'un contrat de séjour seront rédigés.

L'affichage dans l'établissement s'effectue ainsi : tout ce qui est administratif et syndical (destiné au personnel) est affiché au sous-sol. Un tableau destiné aux familles concernant les tarifs, les chartes, le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale sera installé au rez-de-chaussée.

### Questions diverses :

- téléphone de l'animation :

Un devis a été demandé pour ajouter des téléphones sans fil car toutes les lignes étaient prises, une carte de 10 lignes supplémentaires va donc être installée fin septembre début octobre.

- Réfection des chambres :

L'établissement ayant été presque complet depuis le début de l'année, il n'a pas été possible de refaire les 10 chambres prévues initialement. Ce sont donc les couloirs qui ont été remis à neuf.

- Projet de reconstruction

# E.H.P.A.D - INTERCOMMUNAL

<< La Bourdaisière >>

---

Le début des travaux est pour bientôt, le plan de travail de l'Assistant Maître d'Ouvrage a été reçu afin de travailler sur le Programme Technique Détaillé au vu des réglementations et qui servira ensuite au concours d'architecte.

Le travail sur le programme technique détaillé durera 3 mois, du 15 septembre au 15 décembre. Le concours d'architecte débutera en janvier 2012. Les travaux commenceront début 2013 pour s'achever début 2015.

Les subventions proposées jusqu'à ce jour ne seront pas suffisantes. Il faut trouver d'autres sources de financement et peut-être se tourner vers l'Europe. Pour cela il faut entrer dans un certains nombres de programmes dirigés par l'Europe.

- Médecin Coordonnateur

Plusieurs candidatures n'ont pas abouti mais une psychologue est dans l'établissement depuis le 1<sup>er</sup> septembre et ce les lundis, les jeudis et le vendredi matin ainsi qu'une ergothérapeute les mardis et jeudis. Le travail de cette dernière consiste, entre autre à l'aménagement des locaux, l'adaptation des fauteuils, la prévention des chutes, des escarres...

- L'animation : le jardin aménagé est très apprécié des résidents. Les légumes récoltés sont cuisinés lors des repas en petits groupe le jeudi. Lors de l'atelier écriture du vendredi les résidents vont composer des poèmes pour Noël. Plusieurs sorties ont également eu lieu (EHPAD Debrou, Prieuré de Saint Cosme, Olympiades, concert nocturne, vendanges...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au mardi 6 décembre 2011.

